

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LA FIANCÉE DU FORÇAT

PREMIÈRE PARTIE

VIII.

—Oh ! je ne suis pas comme Annibal, moi ! se dit-il. J'ai vu vaincre, je saurai profiter de la victoire. Quoi ! je vivrais péniblement, misérablement, tandis que la fille de mon ennemi nagerait dans l'opulence !...

Mais avant tout il lui restait une besogne à accomplir et un coupable à châtier. Il ne fallait pas que l'on fit évader une seconde fois le prisonnier arrêté par ses soins, à la sortie du cimetière !

Sa sœur allait être conduite à la maison de santé du Dr Blanche, où sa folie ne pouvait manquer de devenir incurable. Sa nièce, atteinte d'une fièvre cérébrale, causée par une série de catastrophes sans exemple, pouvait être, à la rigueur, considérée comme morte.

Il ne lui restait qu'une chance de guérison. Son amour pour Amilcar était seul capable de la sauver : il devenait indispensable d'écartercette dernière barrière qui séparait de l'héritage du marquis M. de la Clémaderie.

Si la période des exécutions sommaires avait été close trop vite à son gré, les conseils de guerre n'allaient-ils pas commencer leur besogne ?

Sans doute, le capitaine fédéré avait joué, dans l'insurrection du 18 mars, un rôle assez effacé, assez secondaire, pour n'avoir point à redouter le poteau de Satory. Mais la mort n'est pas l'unique moyen de rayer un homme du nombre des vivants.

Une condamnation infamante produirait le même résultat, sinon un résultat plus décisif encore. Un abîme de six mille lieues ne semblait-il pas devoir être plus profond que la fosse commune elle-même ?

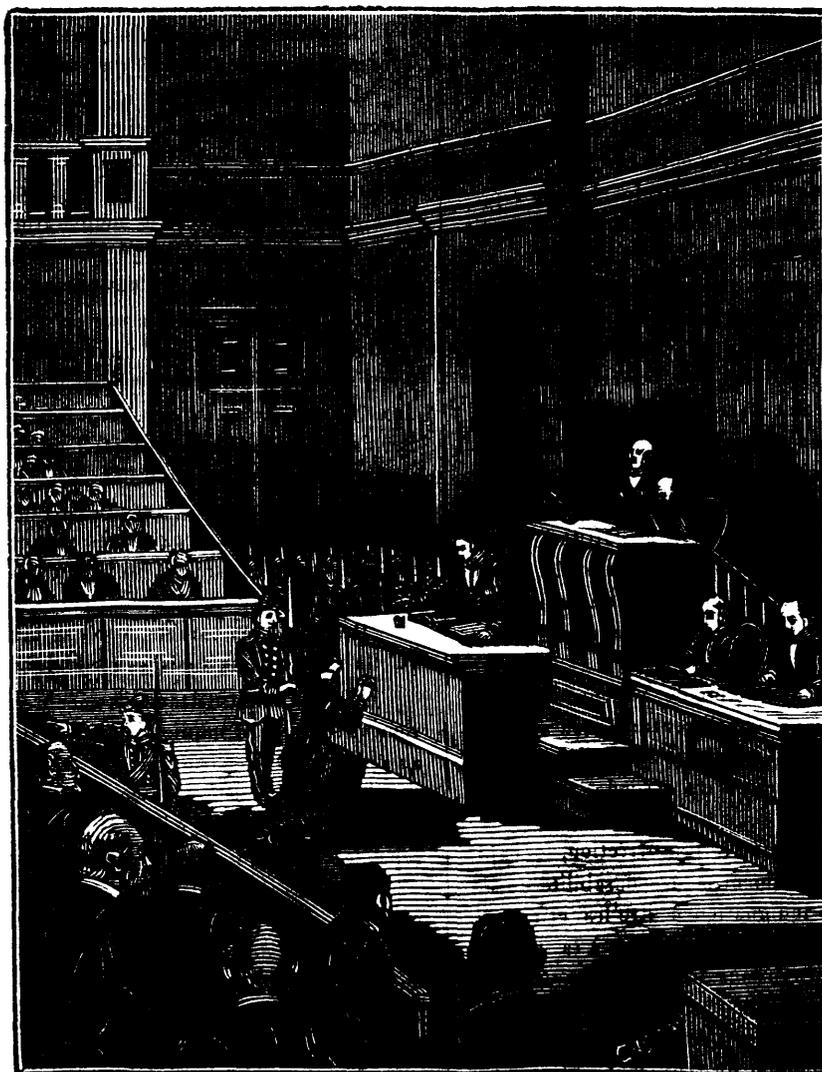
Le commandant n'avait à craindre qu'un écueil. La comtesse, émue de pitié et cédant aux prières de Mathilde, pouvait demander et obtenir la mise en liberté d'Amilcar Meroier, qui n'était, en somme, qu'un obscur soldat de la rébellion. Il y avait tant de victimes à frapper ; les prisons et les pontons étaient si encombrés et les tribunaux militaires allaient avoir une si rude tâche, que le gouvernement n'était pas fâché parfois d'user d'indulgence, à l'occasion, et de s'incliner devant certaines recommandations puissantes. Ce n'était pas magnanimité, c'était lassitude.

Un mot de Mme de la Clémaderie suffirait pour sauver le fiancé de Mathilde, qu'avait déjà protégé si audacieusement le lieutenant Marquais...

—J'y mettrai bon ordre ! s'était-il dit avec une résolution farouche.

Mais, en apprenant que son subordonné n'avait point obéi, comme il l'avait supposé d'abord,

l'impulsion d'une sympathie personnelle, et que l'homme qu'il avait fait évader, loin d'être un ami, était un rival, le chef de bataillon avait compris bien vite quel parti il pourrait tirer de la passion naissante du jeune officier, passion qu'il s'était empressé, nous l'avons vu, d'accueillir avec bienveillance et d'encourager.



—Je suis sa fiancée, monsieur. Soyez indulgent, je vous en conjure à genoux...

Amoureux de sa nièce, Edouard Marquais devenait logiquement son complice et avait encore plus d'intérêt que lui à la perte du prisonnier.

A coup sûr il n'entraînait point dans les vucs et dans les intentions du comte d'accorder jamais au lieutenant la main de sa pupille dont il convoitait la fortune à venir. Mais il avait le temps d'aviser. Pour le moment, il ne s'agissait que d'écarter un obstacle et de s'assurer un allié.

* * *

Cependant, quatre ou cinq mois s'étaient écoulés.

Mme Monblant était dans le même état ; et si Mathilde n'avait pas recouvré la santé, elle était du moins en convalescence. Le chagrin ne tue pas toujours, et les fièvres les plus redoutables ont souvent des accès de clémence !

Le souvenir d'Amilcar, dont elle ignorait la situation, et qu'elle croyait hors de danger, réfugié à l'étranger, la soutenait et la fortifiait. — Les médecins avaient recommandé à la comtesse de lui cacher la vérité. — Elle sentait le besoin de vivre, sinon pour elle-même, du moins pour l'aliénée et pour l'exilé. Elle attendait le retour de celui-ci et la guérison de celle-là. Déjà quelques voix généreuses ne craignaient pas de prononcer tout haut le mot d'amnistic. La pauvre enfant se berçait d'illusions. Sans nul doute, il reviendrait bientôt !... Elle se représentait à rêver parfois d'un avenir moins sombre... Elle se voyait entre sa bonne mère et son bien-aimé...

— La providence ne sera pas impitoyable, s'écriait-elle. Si elle ne voulait pas me rendre ceux que j'aime, elle m'aurait permis de mourir.

La Providence ! pauvre enfant ! Cette Providence qu'elle invoquait, à qui elle adressait d'ardentes et vaines prières, cette Providence, à cette heure même, siégeait en permanence à Versailles, sous un déguisement militaire.

Le vingt-cinquième conseil de guerre était réuni pour juger, entre autres malheureux, un jeune homme à l'attitude fière, digne, énergique, et dont la physionomie noble et franche provoquait dans l'auditoire une sympathie générale, qu'augmentait encore l'acharnement déployé contre l'accusé par l'organe du ministère public.

Les débats avaient pris un caractère de violence extraordinaire. On eût dit une lutte personnelle entre l'accusateur et l'accusé... Les éclairs de haine jaillissant des yeux du premier se croisaient avec les regards de mépris du second. C'était un duel à mort entre deux hommes.

Bien loin de nier sa participation à l'insurrection, le capitaine Mercier revendiquait hautement la responsabilité de ses actes. Mais il protestait avec indignation contre les crimes de droit commun, faussement et perfidement relevés à sa charge, contre les témoignages mensongers sous lesquels on prétendait l'accabler.

— Il n'y a pas dans votre dossier, s'éleva-t-il avec feu, une seule pièce qui ne soit une infamie et un faux matériel...

— L'accusé outrage la justice ! interrompit en écumant de rage, le commissaire du gouvernement... Et je me vois forcé de le requérir...

— Faites toutes les réquisitions qu'il vous plaira ! reprit Amilcar. Demandez ma tête si vous voulez, monsieur de la Clémaderie...

— Il n'y a ici qu'un commissaire du gouvernement ! dit sévèrement le colonel-président, et je vous défends...

— De prononcer son nom ? Je vous obéis, monsieur le président ! Mais je défends, moi, à monsieur le commissaire du gouvernement, de me calomnier... Je me suis battu contre vous... Je suis un vaincu ; vous êtes des vainqueurs...

— Nous sommes des juges, rien que des juges ! reprit le président...

— Condamnez-moi ; et que cet homme m'exécute de ses propres mains, si cela peut lui être agréable.

— C'est un nouvel outrage...

— Mais il n'est pas en votre pouvoir ni au sien de me déshonorer... Jusqu'ici j'ai été retenu par des scrupules de délicatesse que vous allez comprendre... Mais je ne puis me taire et je vais parler...

Et, montrant d'un doigt menaçant le commandant de la Clémaderie...

— Je vais démasquer ce misérable !

— C'est intolérable ! dit en pâlisant et les lèvres tremblantes le chef de bataillon... Je requiers...

Le président ne lui laissa pas le temps d'achever, et donna l'ordre d'entraîner l'accusé, qui serait jugé, en son absence.

La suite des débats ne fut pas longue. Le défenseur, atterré par ces violences qui rendaient sa tâche impossible et sa cause désespérée, se borna à solliciter pour son infortuné client l'indulgence de ses juges.

Après un simulacre de délibération, le président ouvrait la bouche pour prononcer le jugement, quand se produisit tout à coup un incident aussi dramatique qu'inattendu.

A l'instant où le défenseur achevait sa plaidoirie, une toute jeune femme en grand deuil ! accompagnée d'une autre personne, un peu plus âgée et simplement vêtue, — dame de compagnie ou camériste sans doute, — venait de pénétrer dans la salle d'audience par l'entrée réservée aux avocats et aux privilégiés munis de billets...

Après s'être assise, avec sa suivante, auprès de la porte, où il y avait justement deux places vacantes, elle jetait de tous les côtés des yeux hagards et semblait chercher quelque chose ou quelqu'un...

Rien qu'à son trouble, à son agitation, il était aisé de voir qu'elle n'avait jamais mis les pieds dans un pareil lieu.

Elle tremblait de tous ses membres, et promenait successivement son regard inquiet du tribunal à l'avocat, et de l'avocat au public. De l'endroit où elle se trouvait il ne lui était pas possible de voir le siège du commissaire du gouvernement.

Elle interrogeait à voix basse sa femme de chambre, qui répondait par un geste d'ignorance.

Celle-ci se hasarda pourtant à se renseigner auprès d'un monsieur, assis à côté d'elle.

— Où est donc le banc des accusés ? demanda-t-elle timidement.

— Là-bas, derrière l'avocat.

— Ah ! oui, je vois bien. Mais il n'y a personne. Ce banc est vide.

— On ne juge donc pas en ce moment ? fit à son tour la jeune femme en deuil.

— Vous voyez bien que si, madame !

Puis, remarquant l'extrême jeunesse de la questionneuse, il se reprit aussitôt :

— Vous voyez bien que si, mademoiselle, puisque le défenseur est en train de plaider.

Et, baissant la voix comme s'il se parlait à lui-même :

—Il ne sauvera pas son client ! ajouta-t-il en haussant les épaules, tandis que l'avocat se rasseyait tout penaud, en faisant mine de s'épouger le front, et que le conseil se levait et se formait en demi-cercle pour délibérer. Allons, le pauvre bougre est bien fichu !

—De qui parlez vous, monsieur ? demanda avec angoisse Mathilde Monblant.

—Mais de l'homme que l'on va condamner... Il sera salé, celui-là, j'en ai peur.

—Où est-il ? Le banc des accusés est vide ? reprit-elle avec une anxiété rassurante.

Sans quelle sût pourquoi, son cœur se serrait.

—Ah ! c'est que vous n'étiez pas là, en effet, quand on l'a expulsé... Le malheureux ! Il a fait le malin ; il a insulté les juges. On ne plaisante pas avec ces gens-là...

Et il marmota entre ses dents :

—Aussi est-il certain de son affaire. C'est la peine de mort...

Mathilde eut un frisson, et pourtant elle ne soupçonnait pas qu'il pût être question de son fiancé.

—Comment s'appelle cet infortuné ? dit-elle.

—Il s'appelle...

Mais il n'eût pas le temps d'achever sa réponse. La délibération était finie ; le président ouvrait la bouche pour prononcer le jugement. Tout le monde s'était levé ; le public prêtait l'oreille ; un silence solennel régnait dans la salle.

—Le conseil, dit le colonel d'une voix vibrante :

—Après en avoir délibéré, conformément à la loi, etc...

—Attendu qu'il résulte de l'instruction et des débats, qu'Amilear Mercier...

Il ne put continuer.

Un cri déchirant retentit dans la salle. Mathilde s'était précipitée d'un seul bond jusqu'aux pieds du tribunal :

—Arrêtez ! s'écria-t-elle... Grâce ! Grâce ! Pitié !...

—Qui est cette fille ? dit le président d'un ton bourru et ému à la fois... Comment est-elle entrée ?

L'inocent avait produit une sensation profonde... Une rumeur sympathique parcourait l'enceinte...

Quant au commissaire du gouvernement, il était soudain devenu livide, en reconnaissant sa nièce...

Par un mouvement instinctif, il se cachait le visage avec un dossier. Il tremblait de colère et d'inquiétude...

—Comment a-t-elle été prévenue ? se disait-il... Ma mère aurait-elle parlé ? Lui aurait-elle tout révélé ?...

M. de la Clémaderie se trompait. La comtesse s'était bien gardée de révéler à Mlle Monblant la responsabilité qui incombait à son oncle dans l'assassinat de son père, dans la folie de sa mère et dans l'arrestation de l'homme qu'elle aimait.

Le matin de ce même jour, elle ignorait encore qu'Amilear dût comparaître devant le vingt-cinquième conseil de guerre et que le commandant prendrait la parole contre lui.

Au dernier moment, le lieutenant Marquais, saisi de remords, et considérant comme une criminelle lâcheté un plus long silence, avait couru à l'hôtel de la rue Barbet-de-Jouy, et grâce à une pièce d'or donnée à une femme de chambre, était parvenu en secret jusqu'auprès de Mlle Monblant.

—Mademoiselle ! lui avait-il dit... partez pour Versailles. Voici des cartes d'entrée pour le conseil de guerre. Vous seule pouvez peut-être obtenir l'indulgence des juges de M. Mercier. Tout ce que je vous demande, c'est de cacher à tout le monde mon intervention. Hélas ! je ne puis rien moi-même !

La première minute de stupeur une fois passée, elle s'était habillée en hâte, et la complicité de sa camériste lui avait permis de quitter furtivement l'hôtel.

Les sanglots de cette enfant pouvaient-ils ne pas attendrir quelque peu les juges militaires ? On n'allait pourtant pas l'arrêter, elle aussi, et la condamner pour délit d'audience !

—Retirez vous, mademoiselle, dit le président avec embaras. Vous êtes la sœur, sans doute, de...

—Je suis sa fiancée, monsieur. Soyez indulgent, je vous en conjure à genoux. On a tué mon père ; on a rendu ma mère folle. Vous ne tuerez pas aussi l'homme que j'aime. Pardonnez-lui, pardonnez-lui ! Du reste, je suis la nièce d'un...

Le commandant s'empressa de lui couper la parole.

—Cette scène ne peut se prolonger, mon colonel, dit-il à demi-voix au conseil.

—Mademoiselle, dit le président, vous n'avez pas le droit de troubler ainsi l'œuvre de la justice... Gardes, emmenez cette jeune fille.

—Je ne m'en irai pas ! Je demande grâce et pitié. Vous êtes donc des tigres, des assassins ?

Elle se débattit en désespoir contre les soldats qui voulaient la faire sortir.

Mais ne fallait-il pas que force restât à la loi, ou plutôt à la force ?

On l'entraîna avec sa femme de chambre. Le conseil voulut bien user d'indulgence envers une jeune fille de seize ans, et ne pas lui demander compte de sa conduite. On ne s'enquit même pas de son nom. Le commandant avait trop d'intérêt à étouffer l'affaire, qui risquait de ne pas tourner à son avantage.

Il donna des ordres pour qu'elle fut mise en voiture et reconduite à son domicile.

A peine avait-elle franchi la porte du prétoire, que le président reprenait et achevait sans encombre le prononcé de sa sentence...

Amilear Mercier était condamné aux travaux forcés à perpétuité. Peu de temps après, le navire "La Loire" le transportait à la Nouvelle-Calédonie.

DEUXIÈME PARTIE

I.

—Qu'est ce que c'est, Baptiste ? balbutia le jeune homme, en ouvrant à demi et péniblement ses yeux alourdis, et en s'étirant les bras...

—Monsieur le vicomte, c'est ce monsieur qui...

—Fichez moi la paix... Laissez-moi dormir tranquille... Je vous avais déjà défendu de me réveiller, et surtout à une pareille heure...

—Je demande pardon à monsieur le vicomte. Mais je ferai observer à monsieur le vicomte...

—Je n'aime pas les observations et j'ai besoin de sommeil. Je n'y suis pour personne...

—Je ferai observer à monsieur le vicomte qu'il est midi et demi...

Le dormeur ne l'entendait pas ; il s'était enfoncé la tête dans la plume de ses oreillers et ronflait avec volupté.

Le laïbin haussa les épaules :

—S'il est permis de pioncer comme ça !... Il faut à toute force que je le réveille.

Il toucha légèrement l'épaule de son maître... Celui-ci rouffait de plus belle...

Baptiste se croisa les bras :

—Si pourtant je me permettais, moi, de rester au lit en plein jour !... Comme on me flanquerait à la porte !... Ah !... quand donc serai-je riche, aussi ! Et pourrai-je dormir comme un bienheureux quinze jours de suite.

Et laissant échapper un bâillement prolongé :

—Est-ce que je n'ai pas dû l'attendre jusqu'à cinq heures du matin ? Pourquoi donc que je n'aurais pas le droit de me reposer aussi bien que lui ? Oh ! Les maîtres ! Les maîtres ! Enfin il m'a promis de me faire un sort. Faut patienter.

Puis, imitant le ronflement du vicomte :

—R'on ! R'on ! R'on ! Peut-on bien faire une parolle musique !...

—On ne me fera pas croire que je roucoule de cette façon-là, moi ! C'est indécent ! Il n'y a pas à dire, il faut que le réveille ! Et l'autre qui se morfond dans l'antichambre depuis dix heures, et qui finira peut-être par se fâcher.

Éclatant de rire :

—Eh ! bien, il en a de la résignation, celui-là !

Il se mit à secouer le jeune homme, qui se réveilla en sursaut :

—Hein !... Qu'y a-t-il ?... Qu'est-ce qui me dérange ? fit-il d'un ton maussade.

Et reconnaissant son valet de chambre :

—Quoi ! C'est encore toi, animal !... Je te chasserai, coquin !

—Hé ! Ce n'est pas moi qu'il faut chasser, monsieur le vicomte, c'est le visiteur qui...

—Quel visiteur ? Mets-le à la porte.

—Si vous croyez que c'est facile, monsieur le vicomte !

—Est-ce que je ne te paie pas pour ça ? Tu n'es donc bon à rien, si tu n'es même pas capable d'éconduire les importuns ?

—Ce n'est pas un importun, c'est un orécancier.

—Raison de plus, imbécile !

—Monsieur le vicomte est bien bon.

Il marmotta entre ses dents :

—Pas bon payeur, dans tous les cas !

Puis il continua à haute voix :

—Mais voilà près de trois heures qu'il est là.

—Si tu faisais ton service, il y a plus de trois heures qu'il n'y serait plus... Prends-le par les épaules et...

—Ça ne vous avancerait pas à grand'chose, monsieur Raymond. Il est très en colère... Voilà vingt fois qu'il se présente !

—Qu'il revienne une vingt et unième fois ; il sera peut-être plus heureux. Quel est ce malotru ?

—Monsieur le vicomte le sait bien... C'est le monsieur de la rue Le Pelletier. Je lui ai bien dit que monsieur le vicomte n'était pas rentré. Par malheur, la concierge lui a déclaré le contraire. Il menace de faire du scandale.

—Qu'il en fasse !

Le domestique secoua la tête :

—Monsieur le vicomte sait si je lui suis dévoué, dit-il d'un air grave, eh ! bien, que monsieur le vicomte daigne me permettre de lui donner un conseil.

Raymond de la Clémaderie se dressa sur son séant, regarda le valet de chambre en étouffant une violente envie de rire.

(A SUIVRE)

Commencé le 28 Août 1884—(No 244).

LES DRAMES INCONNUS

PREMIÈRE PARTIE — LE PREMIER MARI

XVI.

—Chère amie, lui dit-il, voulez-vous me permettre de vous laisser faire seule les honneurs du salon. Je suis resté à cheval une grande partie de la journée et je mours de fatigue et de sommeil. Demain il faut que je sois le premier debout pour surveiller tous les préparatifs.

—Bonsoir, Iwan, répondit Mme de Gabrinoff en lui tendant une main qu'il baisa.

—Le voilà qui décampe, pensa de Saint-Dutasse qui observait la scène.

Pendant le gros quart d'heure qui suivit le départ du comte, Berthe fut rieuse et délicieusement bavarde avec tous ses invités.

Tout à coup elle poussa un petit cri et se renversa évanouie dans son fauteuil.

Au milieu du trouble des assistants qui se pressaient émus autour d'elle et parlaient déjà de faire réveiller M. de Gabrinoff, le chevalier s'était approché de la comtesse pâmée sur laquelle il ne jeta qu'un seul coup d'œil. Il paraît qu'il avait vu ou causé, dans sa vie, pas mal d'évanouissements et qu'il était expert en pareille matière ; car, tout en gagnant la salle à manger pour y chercher un verre d'eau fraîche, il grommelait avec un fin sourire :

—Hum ! hum ! évanouissement pas sérieux ! la charmante femme va mettre la plus extrême complaisance à revenir à elle.

En effet, à la troisième goutte d'eau qui lui cingla la figure, Mme de Gabrinoff rouvrit les yeux.

—Qu'est-ce que je disais ? pensa le pique-assiette. Reste à savoir maintenant à quel propos on nous a joué cette petite pàmoison.

Berthe fut la première à rire de son malaise, qu'elle attribua en partie à ce verre de champagne qu'elle avait bu, et puis à ce premier grand feu, qui flambait dans l'âtre du salon, dont elle n'avait pas encore l'habitude.

—Un peu de marche au grand air me remettrait mieux, répondit-elle à M. d'Armangis qui lui proposait d'ouvrir les fenêtres.

Et, promenant son regard sur le groupe qui l'entourait :

—Quel est celui de vous, messieurs, qui veut m'offrir son bras pour faire quelques pas au dehors ?

Ce fut à qui se ferait accepter.

—Il y a du louche ! murmura le chevalier qui était devenu pensif.

La soirée était froide, mais le vent du nord ayant balayé le ciel, qui scintillait d'étoiles, la nuit était claire.

Après ce copieux repas, qui avait laissé les convives un peu surexcités, chacun n'était pas fâché de quitter le salon trop chauffé pour aller respirer en plein air. Aussi fit-on joyeusement escorte à Mme de Gabrinoff, qu'une femme de chambre avait, à la hâte, revêtue d'un manteau.

De Saint-Dutasse avait-il enfin trouvé pourquoi, suivant son terme, on avait joué la pàmoison et était-ce pour vérifier s'il était tombé juste qu'il fit, au moment du départ, cette proposition :

—Si j'emportais une trompe de chasse ? J'en sonnerais pour égayer la marche.

A quoi Berthe se hâta de répondre avec une certaine vivacité :

—Grand merci, cher monsieur de Saint-Dutasse, mais je crains que mes nerfs, encore mal remis, m'empêchent de bien apprécier tout votre talent.

—Bon ! je sais maintenant à quoi m'en tenir, se dit le pique-assiette.

Appuyée sur le bras de M. de Jozères, la comtesse avançait dans le parc en répétant :

—Ah ! que cet air pur me fait de bien !

Et, toujours marchant, le groupe était déjà fort éloigné du château, quand Mme de Gabrinoff s'écria en riant :

—Puisque nous sommes dans le voisinage de Nicolo, allons lui souhaiter un bonsoir auquel elle ne s'attend pas. Je me reposerai un peu chez elle.

—Allons voir Nicole, répéta-t-on en chœur.

Le cavalier, qui suivait dernier, avait secoué la tête en écoutant la comtesse et s'était aussitôt dit :

—J'avais bien deviné. M. d'Armangis a trahi le comte et ce pauvre mari va être pincé. On s'est évanoui pour avoir un prétexte de nous conduire chez le garde et on m'a empêché de sonner de la trompe pour que notre approche ne fût pas signalée au coupable. Eh ! eh ! je crois que nous allons rire !

Dix minutes après, le groupe arrivait devant la maisonnette du garde au moment où Jacques Cardoze, sur le seuil de sa porte, oriait à M. de Gabrinoff qu'il venait d'expulser de chez lui.

—Je vous ai fait grâce aujourd'hui, monsieur. Mais rappelez-vous bien qu'à la première fois je vous abattrai comme un chien enragé.

—Diable ! au lieu d'une comédie, cela tourne au drame, pensa de Saint-Dutasse qui, comme tous les assistants, avait entendu la menace du garde.

A la vue de tous ces témoins de la scène, M. de Gabrinoff était resté immobile de rage et de surprise, se demandant s'il devait disparaître derrière les taillis ou marcher droit à ses invités. Cardoze, sombre et menaçant, se tenait toujours devant sa porte, prêt à en défendre l'entrée à celui qui tenterait de pénétrer chez lui.

M. de Jozères, on s'en souvient, donnait le bras à la comtesse. Aux derniers mots de Jacques, il l'avait sentie frissonner en même temps qu'il l'entendait murmurer à demi-voix !

—Trahie pour cette fille !

Puis elle parut rassembler tout son courage et feignant de n'avoir rien compris, elle se dirigea vers son mari :

—Que se passe-t-il donc, mon cher Iwan ? dit-elle d'un ton calme.

Encore sous le coup de la colère, M. de Gabrinoff fut imprudent et répondit ironiquement :

—Vous l'avez entendu, madame, votre protégé me menace.

—Et pourquoi ? demanda Berthe toujours impassible.

Le comte sentit sa faute. Bien qu'il fût assez loin de la maisonnette pour fournir une explication quelconque sans courir risque d'être entendu par le garde, il voulut se donner le temps d'inventer une fable et répondit :

—Oh ! c'est tout un long récit à vous faire, permettez-moi de le retarder jusqu'à notre retour au château.

—A votre volonté, prononça-t-elle doucement.

Puis, d'un timbre qui se fit bien distinct pour tous les invités, elle ajouta :

—Mais, comme vous avez appelé cet homme " mon pro-

tégé " et que je ne veux pas laisser croire que j'autorise son insolence, je vais lui signifier son congé.

Et, avant que son mari pût faire un geste pour la retenir, elle marcha vers Cardoze qui, du haut de son perron, la regarda s'avancer.

Groupé autour de M. de Gabrinoff, les invités n'avaient pas bougé, comprenant qu'ils n'avaient point à intervenir.

Au lieu du ton sévère, ce fut avec le plus doux accent que Berthe, qui ne pouvait plus être entendue des assistants, dit à son serviteur en mettant le pied sur la première marche :

—Laisse-moi entrer chez toi, mon pauvre Jacques.

Le garde s'effaça aussitôt pour lui dégager le passage.

—Fermes la porte, commanda-t-elle vivement.

Il poussa le verrou.

—Maintenant, en deux mots, conte-moi vite ce qui s'est passé, fit-elle d'un ton bref.

—Si le garde de M. d'Armangis, auquel on m'avait envoyé, ne m'avait pas épargné la moitié du chemin en venant à ma rencontre, je n'aurais pu être à temps de retour ici pour sauver l'honneur de ma fille.

Et Cardoze lui montra Nicole qui, pâle, échevelée la toilette en désordre, gisait toujours à terre, plongée dans l'évanouissement profond que lui avait causé la subite apparition de son père.

Berthe se pencha vers la jeune fille :

—Elle va reprendre ses sens, porte-la sur son lit... et reviens vite me parler, car le temps presse.

Le garde souleva le corps de sa fille et, pendant que d'une main vigoureuse il le retenait contre lui, il étendit l'autre vers la lumière qui brûlait sur la table. Mais, en songeant que la comtesse allait rester dans l'obscurité, il laissa la chandelle en place et se dirigea vers l'escalier conduisant aux chambres d'en haut. Berthe l'entendit ouvrir, puis refermer une porte, et, tout aussitôt, le pas du garde qui redescendait prouva qu'il avait eu facilement, au milieu des ténèbres, trouver la chambre de sa fille.

La comtesse l'attendait debout :

—Ecoute-moi, dit-elle. J'ai à te demander pardon d'avoir jadis refusé de te laisser partir. Tu avais raison, il arrivera un malheur si je persiste à te retenir.

—Dites vous vrai ? s'écria le garde.

—Inutile de te promettre que j'assurerai ton sort en quelque endroit que tu choisisses ta retraite. Ainsi, cherche-nous toi-même ton remplaçant et, dans quinze jours, viens me faire tes adieux.

—Dans quinze jours je serai libre ! répéta Jacques, dont la poitrine se souleva sous un soupir d'une indicible satisfaction.

Puis, tombant aux genoux de Berthe, il embrassa ses petites mains en disant d'une voix qui éclatait de reconnaissance :

—Merci, madame, vous me sauvez la vie. Je restais parce que vous l'aviez ordonné, mais je sentais que tôt ou tard mes pressentiments auraient raison.

—Maintenant tu n'auras plus peur, grand enfant, c'est l'affaire d'un peu de patience.

—Oh ! la quinzaine sera vite passée ! répliqua Jacques en se relevant tout joyeux.

Après un gracieux signe de main en guise d'adieu, Berthe, ouvrant la porte, alla rejoindre le groupe qui l'attendait à trente pas de la maison.

—Monsieur le comte, dit-elle à son mari, je viens de signifier à cet homme, qui vous a manqué de respect, que dans quinze jours il serait remplacé.

—C'est le pauvre diable qui paye les pots cassés ! murmura de Saint-Dutasse qui, comme tout le monde, avait entendu la phrase de la comtesse.

—Messieurs, retournons au château, ajouta-t-elle en reprenant le bras de M. de Jozères.

En route, comme ils marchaient un peu en avant, la comtesse, qui maintenant semblait ne plus pouvoir maîtriser une émotion trop longtemps contenue, dit d'une voix navrée au magistrat :

—Mon cher tuteur, j'ai un grand service à vous demander.

—Parlez, mon enfant.

—Je ne crois pas de ma dignité de parler à M. de Gabrinoff du honteux motif qui l'avait entraîné chez Nicole, en l'absence de son père. Je subirai cette douleur sans me plaindre. Mais il est un conseil que je serai heureuse de savoir reçu par mon époux. Si c'est moi qui le lui donne, il l'attribuera à la jalousie et n'en tiendra pas compte. Voulez-vous vous en charger ?

—Je lui répéterai mot pour mot ce que vous allez me dire.

—Qu'il évite pendant quinze jours tout contact avec notre garde congédié. A cette animosité ancienne qu'il avait contre le comte, Cardoze va encore ajouter le nouveau grief d'avoir perdu sa place... et j'ai peur ! ! ! balbutia-t-elle avec un petit frisson qui fit trembler la main qu'elle appuyait sur le bras du magistrat.

—Comptez sur moi, promit M. de Jozères.

* * *

Pendant que la société regagnait le château, Jacques Cardoze, au comble de la joie et tout en avalant à la hâte le souper qui l'avait si longtemps attendu, ne cessait de se répéter :

—Dans quinze jours, je serai libre !

Quand il monta à sa chambre, un mince filet de lumière passait sous la porte de celle de sa fille.

—Es-tu couchée, Nicole ? demanda-t-il sans entrer.

—Pas encore, je me déshabille.

—Tu ne te sens pas malade, mon enfant ?

—Non, petit père, non. Le repos va me remettre tout à fait.

—Alors, bonne nuit !

—Bonsoir, petit père, répondit la jeune fille sans ouvrir sa porte.

Et le garde entra dans sa chambre. Le contentement lui procura un si profond sommeil qu'il n'entendit pas un seul des hennissements du cheval du docteur Perrier qui, attaché à la grille du carrefour, s'impatientait de cette longue station que lui faisait faire son maître.

Le lendemain, Jacques trouva sa fille levée avant lui et déjà occupée aux soins de la maison.

—Tu es encore pâlotte, ma chérie, dit-il.

—Oh ! ça passera, petit père, répondit-elle tranquillement.

—Va, dans quinze jours, nous serons heureux, promit le père qui crut que son enfant vivait dans la crainte des audacieuses entreprises de M. de Gabrinoff.

Et, dans une fébrile impatience, le garde se mit à compter, à mesure qu'elle s'écoulaient, les heures qui le séparaient de la délivrance.

—Plus que cinq jours ! se dit-il un matin en se levant avant le jour pour aller pincer des braconniers, devenus plus effrontés depuis que le bruit de son départ s'était répandu.

Trois heures plus tard, tout le château était bouleversé par une épouvantable nouvelle que venait d'apporter le jeune valet Bridard.

Entré dans la chambre du comte pour son lever, il avait trouvé le lit non défait.

M. de Gabrinoff ne s'était pas couché.

Après avoir demandé à tous les domestiques si le maître avait quitté le château, Bricard, en recevant de tous une réponse négative, s'était mis à la recherche du comte dans le parc.

Et il arrivait, tout blême et effaré, annoncer que, dans un taillis, à cent pas de la maisonnette de Jacques Cardoze, il avait trouvé le cadavre de M. de Gabrinoff.

XVII.

Prévenu, des premiers, par son fidèle Bourguignon, ce fut le chevalier de Saint-Dutasse qui se chargea d'apprendre à Mme de Gabrinoff le tragique événement qui la faisait veuve.

Il la trouva dans son boudoir, donnant à François sa leçon du matin. Quand nous disons qu'elle lui donnait sa leçon, nous faisons erreur. Les livres et les cahiers étaient bien là, éparpillés sur la table, mais à l'entrée du chevalier, Berthe, les deux lèvres collées sur la blanche cicatrice que l'enfant portait au front, tenait entre ses mains la tête de son frère, qui disait en riant :

—Oh ! comme tu m'embrasses fort ce matin !

Peignoir dénoué, sans jupes de dessous, les cheveux simplement relevés au poigne, la comtesse était dans tout le saut du lit d'une femme qui se savait à l'abri d'indiscrets regards dans ce boudoir où nul ne devait pénétrer dans la matinée. Au coup que le chevalier avait frappé à la porte, elle avait cru répondre à sa femme de chambre. A la vue de M. de Saint-Dutasse, qui se présentait grave et triste, un nuage passa sur son front.

—Petite colère de jolie femme surprise en négligé, se dit le pique-assiette qui avait saisi ce jeu de physionomie.

Mais tout aussitôt le visage de Berthe se fit joyeux, et ce fut de sa plus riante voix qu'elle s'écria :

—Ah ! mon cher chevalier, rien qu'à votre air déconfit je devine ce qui vous amène. Vous avez encore tué un chien... le troisième en onze jours... et vous venez me demander de plaider votre cause auprès de mon mari.

De Saint-Dutasse, interdit par l'insouciance hilarité de celle qu'il allait plonger dans un profond désespoir, secoua la tête.

—Qu'est-ce donc alors ? Car, soit à vous, soit à un autre, il a dû arriver quelque chose. Voici plus d'un quart d'heure que, par ma fenêtre, il me semble voir tout le monde courir affairé. Quand vous êtes entré, je pensais à sonner pour m'informer si cet émoi n'était pas causé par un accident.

—Un accident ?... Hélas ! madame, dites un malheur ! soupira le chevalier.

—Un malheur ? répéta Berthe dont toute la gaieté disparut.

—Un affreux malheur ! appuya de Saint-Dutasse.

—Où ?... quand ?... à qui ?... parlez, parlez donc, monsieur, insista-t-elle avec une anxieuse impatience.

—M. de Gabrinoff... commença l'ex-garde du corps.

—Une chute de cheval, n'est-ce pas ? Il est dangereusement blessé ? interrompit fébrilement Berthe qui, au nom de son mari, s'était élancée vers de Saint-Dutasse.

—M. de Gabrinoff n'est pas blessé... il est mort, articula lentement le chevalier.

—Mort ! ! ! redit la comtesse, l'œil hagard et la voix brisée.

De Saint-Dutasse, devant cette douleur subite qui le navrait, s'arma de tout son courage et prononça d'une seule traite :

—Mort assassiné... son cadavre vient d'être découvert dans le parc.

Mme de Gabrinoff chancela sous le coup. Elle voulut parler, mais les paroles n'arrivaient pas aussi vite que les pensées, car elle ne put bégayer que ces mots :

—Assassiné dans le parc... Jacques... la justice... chercher M. de Joz...

Et, sans même avoir achevé le nom de son ex-tuteur, elle tomba évanouie sur le divan.

Après avoir sonné à tour de bras pour faire accourir les femmes de chambre au secours de leur maîtresse, de Saint-Dutasse s'esquiva du boudoir, entraînant avec lui le jeune Francis qu'il crut devoir arracher à cette douloureuse scène.

—Ouf ! se disait-il en gagnant la cour, moi qui comptais trouver à rire ici ! c'est intéressant... même fort intéressant, mais ce n'est pas gai.

Quand, pour obéir aux ordres de la comtesse, il commanda d'aller prévenir la justice, Bricard avait déjà pris l'avance. Il était parti à cheval pour la ville, avec l'intention, au retour, en passant par Donchéry, de ramener aussi le docteur Perrier pour qu'il aidât la justice dans toutes ses constatations.

Du château, la nouvelle de l'assassinat avait passé au village dont les habitants étaient accourus au plus vite. Ils se tenaient pressés devant la grille, guettant la venue des gens de justice et gérorant sur le meurtre. Dans tous ces groupes, avant qu'une seule preuve eût indiqué le coupable, on citait déjà le nom de l'assassin... Et ce nom était celui de Jacques Cardoze.

De Saint-Dutasse allait de l'un à l'autre groupe, tenant par la main le petit Francis, tout effarouché par cette animation inaccoutumée du château, et ne comprenant pas le sinistre motif qui la causait.

—Le mari de ta sœur vient de partir en voyage... sans lui dire adieu, voilà pourquoi elle pleure, avait répondu le pique-assiette quand, sorti du boudoir, Francis lui avait demandé la cause du chagrin de Berthe.

Donc, après avoir promené l'enfant au milieu de ces gens qui parlaient tous du même sujet, le chevalier finit par penser qu'il valait mieux le laisser à l'insouciance de son âge, et, en lui tapotant la joue affectueusement, il lui dit avec un sourire :

—Va jouer, mon petit ami.

Francis, heureux d'être libre, fit deux ou trois tours dans la cour, puis gagna le château qu'il traversa dans sa largeur et s'élança dans le parc.

En attendant l'arrivée des magistrats, le chevalier remonta dans sa chambre où se trouvait Bourguignon qui, aussi calme que si la maison était en fête, passait en revue les habits de son maître.

—Que dis-tu de l'événement ? demanda de Saint-Dutasse.

—Une jolie veuve pour M. d'Armangis ! répliqua le valet tout en recousant un bouton qui voulait s'enfuir d'un certain frac vert-pomme.

—Oh ! fit l'ex-garde du corps, on peut-être amoureux fou d'une femme mariée, sans en arriver à l'épouser quand elle est veuve. L'appât du fruit défendu est bien souvent la seule raison d'être de certaines passions.

—Oui, mais M. d'Armangis n'a pas goûté au fruit défendu. On l'a laissé tirer la langue.

—C'est ton avis ?

—Oui... si monsieur veut bien me permettre d'avoir un avis. Je lui demanderai aussi de vouloir condescendre à me laisser lui poser une question ?

—Je condescends, Bourguignon.

—Est-ce que monsieur n'a pas une bien légère doutance que le garde-chasse, s'il a fait le coup, y a été un peu poussé par... les circonstances ?

—Euh ! euh ! fit de Saint-Dutasse, auquel ce soupçon était venu à la première nouvelle de l'assassinat.

—Monsieur mettrait le comble à ses bontés s'il me permettait de lui donner un conseil.

—Donne.

—Monsieur arriverait à se faire une opinion bien arrêtée sur cette affaire, s'il daignait observer quelle sera la tenue de M. de Jozdres.

—Ah ça ! tu en veux à ce pauvre procureur du roi ?

—Je suis physionomiste, monsieur a bien voulu le reconnaître, dit placidement Bourguignon, qui mettait en papillote chaque bouton d'acier du frac vert-pomme.

Les soudains cris de la foule firent courir le chavalier à la fenêtre. — Les paysans acclamaient l'arrivée à la grille d'une voiture d'où sortaient, en ce moment, plusieurs personnes parmi lesquelles se trouvait M. de Jozdres. Par sa charge, il n'avait pas à s'occuper de l'instruction, aussi ne venait-il que comme ami de la maison et pour consoler la veuve.

—Berthe hérite de la fortune entière du comte de Gabrinoff. En trois mois de mariage !... c'est lestement gagné ! avait-il pensé en recevant la nouvelle.

Et ce pressentiment qu'il y aurait à puiser pour lui dans les millions du Russe lui était revenu plus fort que jamais.

Quand M. de Saint-Dutasse, descendant de sa chambre, arriva dans la cour, Bricard, qui avait escorté à cheval la voiture, était en train de dire à un domestique du château :

—J'ai été obligé de prendre un autre médecin.

—Pourquoi donc ?

—J'ai été à Donchéry pour demander le docteur Perrier ; mais il paraît qu'il est parti ce matin même pour Paris. Sa servante prétend qu'il va voir là-bas s'il peut s'y établir.

Derrière la voiture suivait, à cheval, un brigadier de gendarmerie. Lorsqu'il mit pied à terre devant les paysans qui obstruaient l'entrée de la grille, ce fut un vacarme de voix qui criaient :

—Vous allez l'arrêter, n'est-ce pas ? l'assassin ! le gueux ! le bandit ! le monstre ! Il y a assez longtemps qu'il en fait ! la mesure est comble ! Ah ! le pays va donc en être débarrassé ! son affaire est bonne ! il a fait jadis assez couper de cous, son tour est arrivé !

—Soyez tranquilles, mes enfants. Trois brigades sont à sa recherche pour l'arrêter... il ne rentrera pas chez lui, répondit le gendarme pour calmer l'exaspération.

—On l'a rencontré ce matin, au petit jour, qui longeait les bois de Condé... pourvu qu'il n'ait pas gagné la frontière ! dit une voix.

À cette pensée que le garde-chasse pouvait s'échapper au châtiement, ce fut un frémissement de rage dans cette foule qui se mit à hurler :

—À mort l'assassin ! à mort le Cardoze !

Cependant le juge et son greffier étaient entrés dans le parc. Derrière eux marchaient le médecin, de Saint-Dutasse, les deux chasseurs invités par le défunt comte, puis Bricard et quelques domestiques.

Sur les indications de Bricard, le juge arriva enfin sur le lieu du meurtre. — C'était une allée qui, dans la belle saison, devait être des mieux ombragées, car, de l'un et l'autre côté, elle était bordée de taillis qui se courbaient en berceau. A une très-courte distance apparaissait la demeure de Jacques.

Le sol durci par le froid n'offrait aucune trace qui permit de constater s'il y avait eu lutte. Le comte devait avoir été frappé au milieu du sentier, là où se voyait une large tache brune. Était-il tombé sur le coup et son meurtrier l'avait-il traîné dans le massif? Ou bien, en se sentant blessé, M. de Gabrinoff avait-il fui jusqu'au taillis dans lequel il s'était abattu face contre terre? Il était impossible de préciser s'il y avait eu surprise ou résistance.

Sur l'ordre du magistrat, Bricard et les domestiques soulevèrent le corps pour l'apporter dans la maison du garde où deux gendarmes, entrés par la grille du carrefour, s'étaient installés pour s'emparer du coupable, dans le cas où il rentrerait au logis après avoir échappé à ceux qui battaient la campagne.

— Ah ça ! que peut donc être devenue la fille de Jacques ? se demanda de Saint-Dutasse en pénétrant, à la suite du cadavre, dans la maison déserte.

Au même moment, comme pour lui répondre, Bricard, qui avait contre Nicole une rancune de soupirant évincé, disait à un de ses camarades :

— Le brigand aura fait dévaler sa fille avant d'exécuter le coup. A cette heure, la chipie est en sûreté de l'autre côté de la frontière.

— Retournez au taillis et cherchez à terre si vous ne trouverez rien qui puisse être utile à l'instruction, commanda le juge à un gendarme.

Le cadavre ayant été étendu sur la table, le médecin mit à nu trois blessures. Deux en pleine poitrine, une dans le bas ventre... toutes trois mortelles.

— Oh ! les terribles plaies ! s'écria le docteur. Quelle est donc l'arme qui a pu faire d'aussi larges entailles ?

— Tiens ! pensa de Saint-Dutasse, il me semble bien que je connais la lame qui a découpé de pareilles boutonnières.

Le gendarme qu'on avait envoyé fouiller le taillis rentra alors dans la salle en disant :

— Voilà ce que j'ai trouvé à un mètre de l'endroit où était couché le corps.

Et il tendit au juge un objet qui, dès qu'il l'eut regardé, fit orier à Bricard :

— Ah ! le misérable ! c'est le couteau de chasse que le pauvre comte lui avait donné le jour de son mariage. Tenez, il y a son blason gravé sur les coquilles de la garde.

Encore rouge de sang, cette arme dont la large lame expliquait les horribles blessures du cadavre, avait indubitablement servi au meurtrier.

— Vous êtes certain que ce couteau avait été donné par M. de Gabrinoff à son garde ? demanda le juge d'instruction à Bricard.

— Vingt personnes vous l'attesteront comme moi, affirma le laquais,

Pendant que le médecin écrivait son rapport, le juge fit la visite des poches du mort. Une bourse, un briquet, un mouchoir

furent, avec un portefeuille contenant d'insignifiantes notes, les seuls objets trouvés par lui.

— C'est vous qui avez découvert le cadavre ? demanda-t-il au valet.

— Oui, monsieur.

— Vous n'y avez pas touché ?

— Oh ! monsieur, non. Je m'en serais bien gardé avant l'arrivée de la justice !

— Et vous pensez que personne s'en est approché ?

— Non, pas que je sache. Tout le monde est resté dans la cour. Avant d'aller vous chercher à la ville, j'avais bien recommandé aux camarades de veiller à ce qu'on ne mit pas le pied dans le parc.

A ce moment un soupir vint à l'esprit de M. de Saint-Dutasse qui écoutait l'interlocuteur. Il pensa au petit frère de la comtesse qu'il avait entraîné loin du boudoir pour qu'il ne fût pas témoin du désespoir de sa sœur. Quand, plus tard, il avait envoyé l'enfant jouer, il se rappela que François avait gâché le parc.

— Bah ! se dit-il, on peut parier cent contre un que le bambin n'est pas venu de ce côté... et encore, y serait-il venu, la vue de ce cadavre l'aurait fait fuir effrayé.

(A CONTINUER.)

Commencé le 3 Juillet 1884 — (No 236).

AVANTAGES OFFERTS AU PUBLIC

A toute personne qui, maintenant, nous enverra le montant de sa souscription pour une année ou plus, recevra gratuitement, outre la prime à laquelle elle a droit, tous les numéros parus depuis le commencement de ces deux romans.

Par conséquent, une personne qui nous enverra \$1 recevra une magnifique collection d'une année, plus le journal pendant un an ; celles qui nous enverront \$2 recevront une collection complète de trois années de notre journal, et ce même journal pendant deux ans ; enfin, celles qui nous enverront \$3 recevront la collection complète depuis le 1^{er} Janvier 1881 à ce jour, soit près de quatre années, et le journal pendant trois autres années.

Afin de permettre au public de l'apprécier, nous enverrons, GRATUITEMENT, quelques copies du journal à toute personne qui nous fera parvenir son nom et son adresse, pourvu que ce soit en dehors des limites de la cité de Montréal.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnés avant que le prix de l'abonnement soit payé.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : — Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payables d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents 10 cents la douzaine et 20 cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1^{er} janvier 1881 jusqu'à ce jour.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1^{er} janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIERE ANNÉE, 1880 — Epuisée.
DEUXIEME ANNÉE, 1881 — *Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur*. — Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIEME ANNÉE, 1882 — *Une Vengeance de Peau Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur* (suite et fin), *La grande Halle, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIEME ANNÉE, 1883 — *La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant* (suite et fin), *Les Dramas de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

CINQUIEME ANNÉE (1884) — jusqu'au 1^{er} juillet — *Les Dramas de l'Argent et Les Meurtriers de l'Héritière* (suite et fin).

MORNEAU & CIE, EDITEURS,

Boîte 1986.

475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)